

Rapport de la sous-commission du budget 2021

Dicastère de M. Théo Huguenin-Elie (DUBRE)

Composition de la sous-commission

Membres :	Monsieur Daniel Surdez	PLR
	Monsieur Nathan Erard	POP, rapporteur
	Monsieur Lionel Favre	UDC (excusé)

La sous-commission s'est réunie le lundi 19 octobre 2020 en présence de M. Théo Huguenin-Elie, conseiller communal, chef de dicastère, de Mme Sarah Steinweg Clark, administratrice, et des chefs de services et responsables suivants :

- Centre 150 : Mme Sarah Steinweg Clark, pour le centre relatif aux transports
- Centres 200, 201, 210, 211, 212 et 240 : MM. Antoine Guilhen (architecte communal, chef de service) et Fernando Soria (administrateur) pour le Service des bâtiments et du logement (SBL)
- Centres 250, 755, 765 et 875 : M Yanick Stauffer (délégué au marketing urbain, commerce, immobilier et foncier, responsable du secteur marketing urbain, commerce, immobilier et foncier) pour le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME)
- Centres 701, 712, 720 et 721 : MM. José Iglesias Claros (chef de projets) et Dominique Crettaz (chef de projets senior) pour le Service technique (ST) et Jacques Vidal (responsable de la Station d'épuration des eaux - STEP)

Remarques générales

En préambule, le chef de dicastère rappelle la situation difficile vécue cette année due à l'épidémie du Covid-19. Il a fallu gérer l'appréciation et la mise en pratique des différentes règles imposées par la Confédération en évitant les tensions.

Le secteur prévention incendie du SUME a été légèrement réorganisé avec la nomination d'un responsable. Cela permet de garantir que cette personne poursuive sa carrière à la Ville, ses compétences étant fortement recherchées; et permet également de préparer le départ à la retraite de l'un des collaborateurs.

Le chef de dicastère évoque la campagne politique en cours et regrette les commentaires formulés ici ou là qui rejaillissent sur les collaborateurs et sont source de démotivation. En effet, certaines critiques font état d'un éventuel manque de contact entre les services, la population et les associations, alors que plus d'une centaine de rencontres ont été effectuées au cours de la dernière législature.

Pour illustrer ce propos, le projet relatif à la rue du Docteur-Coullery est cité puisque suite aux contacts pris avec les riverains, celui-ci a été remanié. De nombreuses rencontres ont également été menées dans le cadre de l'introduction de la politique de stationnement ou de la monnaie locale. À cela s'ajoutent les rencontres régulières avec les particuliers et les entreprises concernées par les permis de construire. Les contacts avec la population, les riverains, les entreprises et les associations sont donc constants. Le chef de dicastère rappelle qu'il faut préserver les collaborateurs qui s'engagent sans compter et avec passion.

Un commissaire relève en effet que le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement est le plus exposé car il laisse la marque la plus forte dans la cité. La discussion porte ensuite sur l'opportunité pour la Ville de réfléchir à informer régulièrement la population sur ce qui a été réalisé et ce qui le sera.

Concernant le budget, le chef de dicastère indique que beaucoup de prudence et d'ingéniosité ont été nécessaires de la part des services afin de rester sur un niveau correspondant aux dernières années tout en étant prêts à relever de nouveaux défis.

À noter au sujet des charges de personnel que les échelons automatiques sont ajoutés aux budgets des services, alors que les échelons discrétionnaires sont quant à eux inscrits dans une enveloppe figurant dans les comptes du Service des ressources humaines et seront répartis fin 2020. Cependant, entre l'IPC négative et le fait que le financement de la part APG revienne à charge des employés, le déblocage des échelons ne donnera finalement que peu d'effet.

150 – Transports

Un nouveau poste concernant la subvention foncière ARESA, dont le terrain est désormais en DDP, est ajouté à la subvention annuellement versée au 36350010.

200 – Service des bâtiments et du logement

Les charges financées par le bénéfice de la vente de l'Usine électrique qui apparaissaient dans les comptes de résultat pour 2020 n'existent plus en 2021, d'où la différence par rapport à cette année.

Concernant les investissements en matière de rénovation d'appartements, la réflexion s'est affinée. Le parc immobilier était auparavant si disparate que les rénovations se faisaient dès que possible. Maintenant, l'analyse est plus contrastée et il s'agit d'apprécier si la relocation sera facile. Sur 2021, contrairement à 2020, où un chantier important a eu lieu avec la rénovation du collège de l'Ouest, il y aura plutôt une succession de petits objets. La rénovation de l'Ancien Stand, qui accueillera le Musée d'histoire naturelle, avec une inauguration prévue au printemps 2022, sera suivie par des mandataires. Plusieurs travaux en matière d'énergie sont prévus, financés par le fonds communal de l'énergie.

Un commissaire relève la stabilité des charges de personnel, mais aussi l'augmentation du montant dévolu aux produits de désinfection (Covid oblige). L'administrateur évoque la concurrence salariale et la crainte de perdre des gens compétents, certains métiers étant difficiles à repourvoir par du personnel qualifié.

201 – Bâtiments divers d'utilité publique

Une baisse des revenus est prévue en lien au départ de la police de proximité du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville. Le chef de dicastère explique que ces locaux incluent la sécurité publique, la direction du dicastère et la salle du Conseil général, il paraît dès lors difficile de les louer à des privés. Un montant de CHF 90'000.- a donc été mis au budget afin de financer une étude visant à rénover l'Hôtel-de-Ville, notamment en y ajoutant un ascenseur, en vue d'accueillir le Service des bâtiments et du logement (SBL). Le but est de libérer de la place à Serre 23 et de réorganiser une partie des locaux de l'administration.

Un commissaire s'enquiert de la situation problématique au niveau de l'équipe de conciergerie.

Le chef de service explique qu'avec plus d'une centaine d'employés, chaque année voit son lot de problématiques RH. L'équipe du site Numa-Droz/Bibliothèque a rencontré d'importantes difficultés qui ont été désamorçées avec l'aide du Service des ressources humaines (SRH). Certaines personnes ont été déplacées à leur demande et une nouvelle équipe constituée.

Un commissaire relève l'augmentation du poste "prestations de services de tiers". Cela est dû à l'enlèvement de la neige. En effet, le budget est établi sur la moyenne des cinq dernières années car les prévisions sont ici impossibles.

La gestion des fontaines en hiver (hivernage et remise en fonction) était jusqu'ici effectuée par Viteos. Certains travaux n'étaient cependant plus exécutés et des contrats privés ont dû être conclus. Un nouveau système de compteurs a d'ailleurs été installé gracieusement par Viteos, permettant désormais de simplifier la procédure.

Investissements

À la question d'un commissaire de savoir pourquoi un investissement est prévu pour les cloches du Temple Allemand, qui n'est finalement qu'une salle de spectacles, le chef de dicastère explique que la majorité du Conseil communal estime que celles-ci font partie du patrimoine urbain, participant au charme d'une ville. Elles doivent être tournées d'un quart pour éviter qu'elles se fendent (opération périodique).

Concernant le site des Anciens Abattoirs, un rapport sera présenté au Conseil général en 2021 avec une demande de crédit et une planification sur plusieurs années (transformation de l'ancien lieu d'abattage des petits animaux en salle polyvalente, assainissement de la cheminée, liaison au chauffage à distance (CAD), changements de plusieurs fenêtres et portes, rhabillage de certaines façades et aménagement de la seconde partie des espaces extérieurs avec entrée côté ouest pour les grands événements).

Certains investissements figurant au 450, 501, 502, 511 sont également suivis par le SBL, comme le ferait un bureau d'architecture, mais sans facturer ses services. Les travaux relatifs à l'aménagement des combles de la Bibliothèque de la Ville renforceront la position du département audiovisuel (référence suisse). Un rapport sera présenté au Conseil général. À noter que le centre d'archives cantonal devrait prendre place à La Chaux-de-Fonds. Une réflexion est en cours afin d'y intégrer également les Archives communales et le département audiovisuel. Si cette option devait être retenue, l'espace rénové dans les combles trouverait de toute façon une affectation avec la relocalisation de la Bibliothèque des jeunes de la rue de la Ronde.

Concernant le projet du Musée d'histoire naturelle, un commissaire regrette que l'excavation étudiée sous la terrasse pour des expositions temporaires ait été finalement abandonnée pour des questions budgétaires. Le chef de service explique que le volume sera existant et qu'il pourra être aménagé plus tard si désiré.

210 – Gérance-secrétariat

Après quelques années de fonctionnement, il s'avère que le fait d'avoir séparé l'administratif de la gestion locative a été une erreur, indépendamment des compétences des personnes responsables. Ces deux entités seront donc à nouveau réunies. Au niveau de la gérance technique, quelques adaptations doivent encore avoir lieu afin que les personnes en place puissent gérer au mieux la partie budgétaire des travaux. Certains travaux effectués dans le cadre de la gérance des bâtiments de la Ville sont désormais facturés, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.

211 – Bâtiments locatifs

Des choix ont dû être faits concernant les immeubles à rénover, en fonction des plus-values pouvant être réalisées. Sur les CHF 1'730'000.- d'investissements prévus, CHF 583'000.- seront financés par le fonds communal de l'énergie et CHF 1'509'800.- de plus-value seront dégagés, soit un autofinancement de CHF 2'092'800.-. Ces investissements permettent donc de dégager un bénéfice de CHF 362'000.-. Pour rappel, la réévaluation est calculée en prenant le montant des loyers (y compris les vacants) divisé par le taux de capitalisation (taux variant en fonction de l'état du bâtiment selon les règles édictées par les professionnels de l'immobilier).

À la question d'un commissaire de savoir si, lorsque l'on prévoit de relier un bâtiment au CAD, les autres immeubles voisins sont approchés pour savoir s'ils veulent profiter des travaux, le chef de service explique que ces démarches sont menées par Viteos.

Les principaux investissements concerneront les bâtiments suivants : Succès 25-29, Crêtets 22-26, Philippe-Henry-Matthey 27-31 (toiture) et Numa-Droz 93.

L'administrateur ajoute qu'il est toujours difficile de définir quel sera le nombre d'appartements vacants. L'hypothèse retenue est celle d'une amélioration par rapport au budget 2020. En effet, même si les vacants augmentent en ville, le fait que nous ayons bien rénové notre parc, tout en proposant des locations à prix modestes, permet d'être optimiste.

212 – Parkings

L'administrateur souligne ici que le parking de l'hôpital est fortement lié aux frais de déneigement. Les années pauvres en neige permettent à ce parking d'être rentable à l'inverse des années à fort enneigement.

240 – Domaines

Aucune remarque.

250 – Foncier

Un montant sera désormais perçu pour le droit de superficie du terrain ARESA. La réévaluation comptable de celui-ci est également prévue dans ce budget pour un montant de CHF 1'100'000.-. Une seule vente de terrain est prévue en 2021; l'îlot A du quartier Le Corbusier. Le projet Fantaisie est également évoqué avec la construction de trois nouveaux bâtiments et d'un parking. Il s'agit d'un projet de grande qualité mais qui contribuera toutefois à augmenter le nombre de logements disponibles en Ville.

701 – Service technique / 712 constructions nouvelles

Suite au départ du responsable génie civil, une réorganisation a été décidée privilégiant une hiérarchie horizontale. Deux chefs de projets ont ainsi été nommés, le taux d'activité du secrétariat augmenté et une technicienne engagée pour le 1^{er} janvier 2021 afin de décharger les deux chefs de projets des suivis de chantiers pour leur permettre de se consacrer davantage aux projets. Ces modifications expliquent la légère augmentation constatée au niveau des charges de personnel.

Le budget du 701 ne suscite pas de remarque.

Au centre 712, un commissaire s'enquiert de l'augmentation, ces dernières années, du poste 31410010 (auparavant au 701). Elle résulte, pour 2019-2020 de la reprise par le service des charges de signalisation (réparations, modifications). Pour le budget 2021 il a été tenu compte de la nouvelle recette prévue au 46010020 (part de la taxe prélevée sur les véhicules, remorques et bateaux rétrocédée par le Canton) afin d'augmenter le montant à disposition pour l'entretien des routes et chemins.

Investissements

Le détail des projets figurant dans le crédit "entretien constructif 2018- 2021" est évoqué. Il s'agit de la rue du Docteur-Coullery, des tronçons Casino/Pod, RC 1320 au niveau Bonne-Fontaine/Grillon, de la rue de Pouillerel, du carrefour Succès/Louis-Agassiz ainsi que du trottoir Morgarten (en lien avec la gare de la Fiaz).

À ce propos, un commissaire souhaite avoir les chiffres des dépenses/recettes totales enregistrées jusqu'à présent sur ce crédit d'engagement. Selon les données actuellement disponibles, un montant de CHF 3'974'697.- a été dépensé et CHF 71'059.35 perçus, sachant que les travaux de cette année ne sont de loin pas tous facturés ni l'ensemble des subventions reçues. Il est en effet prévu pour 2020 des dépenses d'environ CHF 2'510'000.- ainsi que des recettes de CHF 300'000.-.

Un commissaire demande si le crédit "contribution passage à niveau Grenier transN", concerne l'entier des coûts des travaux qui seront réalisés. Il s'agit en fait d'une participation légale et obligatoire de la Ville de 50% à la sécurisation du passage à niveau. Le projet n'étant pas complètement abouti, le montant exact est pour l'instant inconnu. Ce montant comprendra les barrières et le génie civil correspondant, mais aussi les honoraires et les nouvelles installations de sécurité ferroviaires.

Le crédit "requalification parvis du Zoo" comprend les travaux qui seront réalisés en 2021 liés à la marquise d'entrée.

Le crédit "Réfection bandes granit Espacité" prévoit de changer l'ensemble des plaques de la Place. Selon la convention, l'entretien de cette place privée est cependant à la charge de la Ville qui jouit en contrepartie de celle-ci comme d'un espace public. Cette convention est en cours de renégociation. Le problème des places de parc non sanctionnées derrière la Place Espacité est évoqué, car beaucoup de véhicules y stationnent. Des solutions sont recherchées afin de régler cette situation.

720 – Station d'épuration (STEP) / 721 – réseau séparatif

Le projet "micro-polluants" devrait occuper largement le Service en 2021. Concernant le traitement des eaux pluviales, une étude de la statique du bassin est en cours, qui fait suite à l'étude hydraulique, plus longue qu'initialement attendue.

Au niveau du personnel, un décès est à déplorer cette année, un employé qui n'a pas été remplacé. En outre, deux départs à la retraite sont prévus pour 2021. Des réflexions sont en cours quant au remplacement de ces employés.

Le poste "Électricité-Eau-Gaz" pourrait augmenter suite au changement du nouveau CCF. Cependant, la situation est ici peu claire. Il a été décidé par prudence d'augmenter le budget du poste 31200100. D'ici fin 2020, le nouveau compteur, agréé par Viteos, sera mis en service et nous pourrions vérifier si l'augmentation prévue du budget était justifiée ou non.

Le compte 35100000 permet d'attribuer à la réserve l'éventuel bénéfice réalisé par la STEP. Au contraire, si la situation finale est négative, un prélèvement à la réserve est alors effectué par le compte 45100010.

Le personnel de voirie travaillant à l'entretien des canalisations facture ses heures au centre 721 (compte 39100040), autofinancé par la taxe.

Investissements

Les investissements les plus importants prévus pour 2021 sont évoqués, soit le traitement des micropolluants et l'augmentation de la capacité de dégrillage du BEP.

755 – Urbanisme, mobilités et environnement

Le chef de dicastère informe les commissaires sur les engagements ayant eu lieu aux postes de chargé des aménagements urbains et de chargée de projet commerce et tourisme. À noter également qu'un stagiaire est employé quelques mois pour le monitoring lié à l'introduction de la politique de stationnement. Les relations entre le secteur planification, plus particulièrement en ce qui concerne les aménagements urbains, et le Service technique, se sont densifiées, ce qui est positif. De gros enjeux attendent le Service en 2021 avec la rue du Docteur-Coullery, projet important et qualitatif et son incidence sur le carrefour avec l'Avenue Léopold-Robert et la partie du Casino. La volonté est de trouver une solution pour supprimer les feux sur cette zone, une solution bénéfique tant pour les piétons avec des trottoirs plus généreux, que pour la circulation automobile, plus fluide. L'axe des musées serait ainsi réalisé l'année prochaine. Autre grand dossier, la phase de consultation de tous les acteurs pour la piétonisation de la Place du Marché avec une réalisation possible en 2022 et avec la certitude que, ce que l'on appelle la "Place du village", carte de visite d'une ville, est ce qui manque chez nous. Toutes les villes ayant réalisé une zone piétonne en constatent les effets positifs. Le Conseil communal a décidé d'aller vite car il y a urgence. La consultation sera cadrée par quelques éléments non modifiables (piétonisation, périmètre et pavage) et bénéficiera d'un large spectre en prenant en compte les commerçants et propriétaires concernés, les usagers (les maraîchers, la Plage des six pompes et la Braderie), la Commission mobilité, espace public et stationnement, les associations de défense des handicapés ainsi que chaque parti politique. Parmi les thèmes qui seront abordés se trouveront notamment l'arborisation, le souhait ou non d'y accueillir toujours les grandes manifestations (Plage des six pompes et manèges), les livraisons, les périmètres des terrasses, les terrasses d'hiver

ou l'emplacement des déchetteries. À noter que l'idée d'un caddie abeille ou d'une station de vélo cargo sont à l'étude pour permettre les achats de produits lourds (p.ex. à la vithèque).

Le chef de secteur ajoute qu'il est important de donner des perspectives à notre ville, la façon de consommer a changé et il ne faut pas rester attaché à une situation qui n'est pas bonne. En outre, des places de parcs sont existantes à proximité, d'autant que la situation va se détendre suite à la mise en place de la politique de stationnement et que nombre de citoyens viennent consommer en vélo ou à pieds. Au vu des remarques entendues dans la population, l'un des commissaires suggère d'organiser un débat public avant que tout soit décidé, ceci afin de fédérer la population derrière ce projet. De plus, une attention toute particulière devra être portée sur les rues adjacentes, donnant envie d'aller jusque sur la place.

Le chef de secteur évoque également la révision du plan d'aménagement local qui est extrêmement chronophage pour le Service. Un poste est toujours vacant (géomètre communal) et va être remis au concours en axant davantage les tâches sur la partie immobilière-foncière.

L'augmentation constatée des charges en biens et service s'explique par une édition de la Biennale du patrimoine horloger prévue en 2021 (il s'agit d'une opération neutre puisque financée par des montants équivalents en sponsoring), par la contribution de la Ville au projet d'agglomération 4^e génération et par le 12^e anniversaire Unesco. L'idée est ici d'organiser chaque année une fête populaire en lien avec le patrimoine. Le thème choisi en 2021 sera "les fleurs et le fleurissement" en collaboration avec les espaces verts et les habitants, permettant de mettre en valeur les vitraux, ferronneries, cages d'escaliers ou la présence des fleurs dans les arts décoratifs.

Au niveau des permis de construire, le volume est stable. Le montant évalué est une moyenne sur cinq ans. Les dossiers sont moins volumineux, mais nombreux et la charge de travail égale.

Investissements

Une question est posée concernant les parcelles vendues au quartier des Foyards. Actuellement sur quatorze parcelles prévues, trois sont libres et deux sont en construction. Une partie est cependant en attente, car une vive opposition est en cours, et le risque encouru est que les personnes renoncent à leur projet.

L'aménagement des brigades internationales est un projet permettant de faire une esplanade naturelle, qui permettrait une terrasse pérenne pour l'ABC.

765 – Politique de stationnement

Concernant les recettes, un commissaire demande si une certaine prudence a été faite au moment d'inscrire les chiffres ou si la capacité totale a été calculée. Il est expliqué que le budget a été élaboré sur la base des estimations figurant dans le rapport au Conseil général. Il y est indiqué qu'environ 6200 pendulaires externes viennent travailler en voiture à La Chaux-de-Fonds. En déduisant les possibilités de stationnement sur fonds privé, environ 2000 pendulaires parquent sur la voie publique. Avec l'introduction des macarons, il a été estimé que 1500 d'entre eux continueraient à stationner sur la voie publique, le solde faisant du covoiturage, utilisant les transports publics ou venant habiter en ville. Cette base a servi à l'élaboration du budget, prévoyant notamment une vente de 1000 macarons externes en zone urbaine et 314 macarons externes en parking d'échange.

875 – Prévention incendie

Afin de répondre aux exigences légales, les frais relatifs à la prévention incendie ont dû être identifiés au 755 et réunis dans ce centre. Aucune remarque particulière n'est faite sur celui-ci.

Le rapporteur de la sous-commission
Nathan Erard